

# assemblées St-Ignace

# Un enjeu d'humanité

Procréation médicalement assistée (PMA), gestation pour autrui (GPA), intelligence artificielle, etc. Ces sujets de société sont au cœur des **États généraux de la bioéthique**, qui viennent de s'ouvrir en France. La révision de la loi de bioéthique a été préparée dans des conditions à la hauteur d'un enjeu qui va bien au-delà d'un simple bricolage juridique, entrepris pour tenir compte des avancées des techniques biomédicales : un enjeu d'humanité. Nous ne pouvons passer à côté. C'est pourquoi chacune et chacun d'entre nous est invité à s'informer, à réfléchir et à se situer. Le prochain « **Mardi d'éthique publique »** du Centre Sèvres, le 6 février prochain, abordera la question. Le site de la **Conférence des Évêques de France** publie un dossier qui peut nous aider à entrer en réflexion. Voilà son introduction.

L'Église a toujours été présente aux débats qui touchent, d'une façon ou d'une autre, à la dignité de la personne humaine. Cette présence est constitutive de sa mission au service de l'homme en tant que « route fondamentale de l'Église ». Selon la belle expression du Concile Vatican II, « il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho » dans le cœur des chrétiens. Bien des questions ont ainsi résonné dans le cœur de l'Église au fil des siècles, telle la « question sociale » du XIXème siècle qui a conduit Léon XIII à publier l'encyclique Rerum novarum (1891), véritable acte fondateur de la Doctrine sociale de l'Église.

Depuis quelques décennies, une nouvelle « question sociale » a émergé en lien avec le développement des biotechnologies, dans la mesure où elles risquent de forger une certaine conception de l'homme et de la société. Tout en encourageant les progrès des sciences biomédicales qui ouvrent de nouvelles perspectives thérapeutiques, l'Église nous invite à un discernement. Il s'agit d'interroger le sens même de ces progrès d'autant qu'ils élargissent sans cesse le champ des possibles ; la question peut ainsi se poser en ces termes : tout ce qui est techniquement possible est-il recevable du point de vue éthique ? En d'autres termes, quelles sont les limites à fixer aux progrès de la biotechnologie ? Notre responsabilité se trouve ainsi engagée si nous voulons que ces progrès demeurent au service de la personne humaine dans le respect de sa dignité inaliénable, et tout particulièrement des plus vulnérables : l'enfant à naître, les parents touchés par l'infertilité, la personne malade ou porteuse d'un handicap... C'est donc à un enjeu d'humanité que nous sommes confrontés.

Sans chercher à formuler des solutions « toutes faites » à des questions aussi complexes touchant à la souffrance, l'Église propose des repères en vue d'un discernement personnel, en conscience. Notons que si cette contribution de l'Église au débat est éclairée par la foi, elle est également fondée en raison, elle est à ce titre accessible à toute personne, croyante ou non. Elle peut ainsi alimenter le dialogue auquel les catholiques ont, eux aussi, à prendre part, dans le respect de leurs interlocuteurs. Loin de constituer une simple confrontation d'opinions subjectives, le dialogue est « service du logos, c'est-à-dire de la vérité que les partenaires admettent ne pas confisquer mais veulent sincèrement chercher ensemble. [Mgr Pierre d'Ornellas et alii, Questions pour un discernement, Lethieulleux-DDB, 2009, p. 10] ». Nous avons ainsi à nous engager ensemble dans cette recherche d'une vérité qui nous dépasse et nous précède : la vérité sur l'être humain, seule mesure du progrès de la biotechnologie.

Rendez-vous sur le site de la Conférence des Évêques de France http://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/science-et-ethique/

# **CALENDRIER LITURGIQUE**

#### DIMANCHE 4 FÉVRIER : 5° DIMANCHE ORDINAIRE - B

« Il guérit beaucoup de gens atteints de toutes sortes de maladies » Job 7, 1-4.6-7; Ps 146; 1 Corinthiens 9, 16-19.22-23; Marc 1, 29-39 Lundi 5 février: Sainte Agathe, vierge et martyre.

**Mardi 6 février**: Saint Paul Miki et ses compagnons; Bx Charles Spinola, Sébastien Kimura et leurs compagnons, martyrs. Messe propre SJ.

Samedi 10 février : Sainte Scholastique, vierge, moniale, sœur de St Benoît.

# DIMANCHE 11 FÉVRIER: 6° DIMANCHE ORDINAIRE - B « La lèpre le quitta et il fut purifié »

Lévites 13, 1-2.45-46; Ps 31; 1 Corinthiens 10, 31 - 11, 1; Marc 1, 40-45 **Mercredi 14 février**: MERCREDI DES CENDRES.

**Jeudi 15 février** : Saint Claude La Colombière, prêtre.

## DANS LA QUINZAINE

- ▶ Mardi 6 février : Mardi d'éthique publique : États généraux de la bioéthique : Quels enjeux ? de 19h15 à 20h45 au Centre Sèvres.
- ▶ Mercredi 7 février : 4<sup>e</sup> intervention du parcours d'Initiation à la théologie, à 19h30 au Centre Sèvres (cf. encadré).
- ▶ **Jeudi 8 février :** Parcours Parents avec **« Familles & Co »**, de 19h30 à 22h, au Centre Sèvres (cf. encadré).
- ▶ **Jeudi 8 février :** Concert de *Laeta Voce* à 20h30 (cf. encadré).
- ▶ Samedi 10 février : ORDINATION SACERDOTALE de Claude PHILIPPE sj et de Romain SUBTIL sj, à 16h à Saint-Ignace.
- ▶ Dimanche 11 février : Messe des enfants à 11h en Sommet.
- ▶ Dimanche 11 février : Concert de l'ensemble *Via Luce* à 15h30 à Saint-Ignace Cantates de J.-S. Bach.
- ▶ Mercredi 14 février : Messe des Cendres à 8h, 12h05 (messe du Centre Sèvres), 18h30 et 20h.

### Initiation à la théologie

« L'Eucharistie célébrée et vécue » un parcours en partenariat avec le Centre Sèvres

→ 8 séances entre le 17/01 et le 21/03

Prochaine séance : mercredi 7 février de 19h30 à 21h

**07/02**: Les débats du XVI<sup>e</sup> siècle autour de l'Eucharistie (la Réforme luthérienne, le Concile de Trente), par Michel Fédou sj.

Inscription au Centre Sèvres - 01 44 39 75 00 - 15€ la séance.



#### Parcours Parents « Familles & Co »

Jeudi 8 février de 19h30 à 22h

Une des 6 rencontres autour de **thématiques éducatives** et un **accompagnement personnel** pour relire sa vie.

Pour les parents, seuls ou en couple.

Inscription obligatoire: famillesandco@jesuites.com

Au Centre Sèvres

35, rue de Sèvres - 75006.



#### Les messes du matin

**Depuis le 29 janvier**, l'église Saint-Ignace rouvre à **7h45** et les messes de 8h ont repris.

Il faudra cependant attendre **Pâques**, et la fin des travaux sur l'orgue, pour que les **messes de 9h** soient à nouveau assurées.

#### **Deux concerts**

- Le chœur *Laeta Voce* jeudi 8 février à 20h30 Musique baroque allemande
- Deux magnifiques motets de D. Buxtehude et un de J.-S. Bach, accompagnés par l'Ensemble *Cronexos* et leurs instruments baroques.
- Puis *A Ceremony of Carols* de B. Britten, avec Évelyne Cabaret à la harpe.
- Le chœur *Via Luce* dimanche 11 février à 16h Cantates pour la fête de la Quinquagésime

Cantates de J.-S. Bach et le *Concerto pour contrebasse op. 3* de S. Koussevitzky

Église Saint-Ignace Libre participation aux frais

# META OCE

## Le temps du Carême 2018

• Mercredi des Cendres: mercredi 14 février, messe à 8h, 12h05 (messe du Centre Sèvres), 18h30 et 20h.

#### • Méditations de Carême :

Tous les mardis après la messe de 12h05.

Les sacrements, grâce pour la vie du monde, enseignement donné par le père Jean-Bruno Durand sj.

- **20/02**: Les sacrements, don de Dieu pour l'Église et pour le monde
- **27/02**: Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit : le chemin du baptême et de la confirmation
- **06/03**: Écoute de *La Via Crucis* de Franz Liszt
- **13/03**: La sollicitude du Christ : onction des malades et réconciliation
- **20/03 :** Envoyés dans notre monde : mariage et ordre
- **27/03**: L'Eucharistie du Seigneur : par Lui, avec Lui et en Lui.
- Adoration, jeûne et partage : tous les vendredis midi

Après la messe de 12h05 et jusque 14h, le Saint Sacrement sera exposé sur l'autel pour un **temps d'adoration**. Pendant ce temps, en salle Sommet, **opération « painpomme »** au profit des jeunes défavorisés de La Réunion, pour financer leur départ aux JMJ 2019.

• 24 heures pour le Seigneur : vendredi 9 et samedi 10 mars

12h05 Messe d'ouverture Après-midi Confessions individuelles

18h30 Messe19h Bol de Riz

20h Veillée de la Miséricorde (avec les jeunes

de la MT)

Dès 21h Confessions individuelles jusque 23h Dès 21h Nuit d'adoration et de prière

8h Laudes et messe

#### • Partage de Carême :

Pendant le Carême, l'église Saint-Ignace vous propose de soutenir l'un ou l'autre projet, proche ou lointain. Cette année :

- Aider les jeunes défavorisés de La Réunion à participer aux JMJ de Panama en janvier 2019,
- La Soupe Populaire du 6<sup>ème</sup> arrondissement,
- Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD),
  - Les demandes spécifiques du diocèse.